

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR RAYMOND VERGÈS

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N°21340 - 79ÈME ANNÉE

Du 35 août au 3 septembre derniers à Antananarivo Jeux des îles de l'océan Indien à Madagascar : du feeling « Vita Malagasy »



Les Jeux des îles à Madagascar ? Une opportunité pour le peuple malgache de se montrer à nouveau ! Accueillant et enthousiaste, le peuple de la Grande île s'est fièrement manifesté durant les 10 jours du 11^e JIOI (du 25 août au 03 septembre). Allant de l'art à l'entrepreneuriat, la découverte culturelle n'a pas laissé les visiteurs indifférents.

Une ambiance sans précédent

Malgré des débuts quelques peu difficiles dans le Stade Barea à Mahamasina, cela n'a pas empêché le peuple et les visiteurs de profiter à fond des festivités et de se réjouir des exploits des équipes participants : feux d'artifices, spectacles de drones, show case d'artistes, danseurs et chanteurs venant des quatre côtés de l'île et bien sûr l'exposition du « Vita Malagasy » au Village Culturel d'Andohatopenaka. Les victoires des équipes malgaches ont également été

source d'euphorie un peu partout dans les villes et les villages, particulièrement à la Finale de football ce samedi 2 septembre dernier, où Madagascar l'a remporté 1-0 face à La Réunion. La joie de la foule les a amenés à sortir de leurs foyers en soirée avec le son des trompettes et les couvercles de marmites, des mêlées de chants et des cris de victoire. Un enthousiasme unique !

Musique « 100% Made in Mada »

Parce que quand on dit Madagascar, c'est aussi une variété infinie de musique et de rythmes pour tous les goûts. Reconnus pour être talentueux et opportunistes, les artistes malgaches ont eu l'occasion de promouvoir la musique malgache mais aussi de rencontrer leurs admirateurs. La jeunesse et les amateurs ont particulièrement raffolé des shows gratuits durant les soirées des îles, réunissant sur scènes des artistes évoluant à la nationale mais aussi à l'internationale. Les concerts ont été enchaînés dans l'équilibre des rythmes, du old au new generation, passant par Samoela, Randria Ernest, Denise et Shyn du Label MAKUA, REKO Band, Mr Sayda ; et la fameuse Niu Raza, l'artiste Diaspora aux États-Unis , de passage à Madagascar, ayant enflammé la scène avec son rythme tropical « Mamay », un brin de bonheur pour les inconditionnels.

Une joie partagée

Le peuple malgache, heureux d'avoir accueilli les invités et les visiteurs des îles de l'Océan Indien, a partagé sa culture populaire et sa joie dans la diversité. Au village culturel, les invités furent ravis de découvrir le savoir-faire et les fabrications de Madagascar : allant de la cosmétique, création et restauration. Avec de grands sourires et de l'émerveillement, la découverte des talents des entrepreneurs malgaches ont ravi les visiteurs et les exposants qui ont eu l'occasion de se montrer aux compatriotes de L'Océan Indien.

Les stands levés ont littéralement montré le talent et la créativité des entrepreneurs malgaches, mais également leur ouverture au monde. Madagascar, étant un pays abondamment béni en ressources, regorge également d'idées et de créativité. Parmi les exposants se sont manifestés les marque comme « *Curly Aho – Texture* » ; qui loue leurs cheveux au naturel, Grill'Hena et ses fameux Bao Buns, Goujam'Land et ses gâteaux à base de farine de manioc, L'Arche de Noé et ses friandises ... Tout le monde y a eu sa part de bonheur.

Onja R.

LE « MODÈLE » DE LA GRANDE DISTRIBUTION IMPORTÉ DE FRANCE CONTRIBUE À LA VIE CHÈRE

Le passage du ministre délégué aux Outre-mers a été marqué par une rencontre avec la grande distribution au sujet de la lutte contre la vie chère. Mais sans réforme structurelle, comment améliorer significativement les choses au profit de la population ?

Philippe Vigier, ministre des Outre-mers, a rencontré les responsables de la grande distribution à La Réunion au sujet de la

contre la vie chère. A La Réunion, la plupart des achats se font dans des grandes surfaces commerciales. Les propriétaires de ces enseignes sont donc bien souvent la cible de critiques.

Voici un an, en août 2022, le cabinet Bolonyocyte consulting rendait ses conclusions au sujet de la structure de la grande distribution à La Réunion, deux ans après le rachat par l'enseigne Carrefour représentée par le Groupe Bernard Hayotte de Vindemia, ancienne filiale de Casino qui détenait Score à La Réunion. Ce cabinet écrivait notamment ceci :

Concentration de la grande distribution

« A la suite de cette opération, le marché de la distribution généraliste à dominante alimentaire a été profondément bouleversé à La Réunion, avec une évolution sensible de sa concentration marquée par la création d'un duopole totalisant à lui seul les 2/3 du marché constitué par les enseignes Carrefour qui atteindrait de 36 à 39 % de part de marché et Leclerc de 27 à 29 %. Le troisième acteur U n'atteindrait que 14 % de part de marché, tous les autres acteurs étant relégués à moins de 10 %.

Les conséquences du surcroît de concentration du secteur de la distribution généraliste à La Réunion sont d'ores et déjà de trois ordres :

- la situation financière devenue critique, prélude quasi inéluctable à la disparition à très court terme du nouvel acteur de la distribution réunionnaise, le groupe Make Distribution, créé spécifiquement pour la reprise de 4 des hypermarchés acquis par GBH auprès de Vindemia, avec pour nom d'enseigne Run Market ;
- la fragilisation préoccupante des fournisseurs locaux, en particulier la production locale, avec un niveau de dépendance économique très élevé aux deux acteurs Carrefour et Leclerc constituant un duopole qui serait encore renforcé dans l'hypothèse de la

cessation d'activité du groupe Make Distribution ;

- la hausse des prix et l'appauvrissement de la diversité de l'offre qui découlera de cette concentration accrue au détriment des consommateurs locaux.»

Parmi ces prévisions, celle concernant Make Distribution n'a pas débouché sur sa disparition mais son rachat par un groupe mauricien.

Les « marges arrières excessives »

Entendu par la Commission d'enquête parlementaire sur la vie chère, ce cabinet indiquait notamment ceci en juillet 2023: « *La France a répliqué en Outre-mer le modèle de développement de la métropole, ce modèle dont les effets ont déstabilisé l'équilibre économique, social et même environnemental de ces territoires en ce qu'ils n'ont pas créé suffisamment de valeur pour les populations locales, n'est pas adapté à leurs nombreuses spécificités en particulier pour ceux insulaires. Un des marqueurs les plus structurant de ce modèle, le secteur de la distribution avec le développement excessif des grandes surfaces, concentrateur par essence, qui a sinistré le tissu majeur du commerce de proximité et tout son écosystème de production local fondée sur des petites ou micro-exploitations. Autre marqueur, le modèle économique des grandes surfaces fondé notamment sur le principe des marges arrières excessives, qui par ses effets inflationnistes, est une des causes majeures et structurelles de la vie chère* ».

Selon cet expert, la principale cause structurelle de la vie chère relève de la structure de la distribution à La Réunion. Or, la rencontre entre le ministre et la grande distribution n'a pas évoqué cette question.

Comment dans ces conditions aller vers une remise à plat de tout le problème de la vie chère, dont la structure de la distribution n'est pas le seul aspect ?

M.M.

HAUSSE DES DEMANDES D'AIDES ALIMENTAIRES : L'AIDE ANNONCÉE DU GOUVERNEMENT N'EST PAS À LA HAUTEUR

Après les alertes lancées par le président des Restos du cœur le 3 septembre, la ministre des Solidarités, Aurore Bergé, a annoncé dans la foulée une aide supplémentaire de 15 millions d'euros de la part de l'État.

« *C'est très en deçà, (...) il faudra beaucoup plus* », a annoncé le porte-parole de l'association le 4 septembre matin sur France Info, tout en reconnaissant que « *c'est une bonne chose* ». Yves Mérillon a dénoncé un effet d'annonce de la part du gouvernement : « *Sur ces 15 millions, il y en a 10 qui étaient déjà dans le tuyau, donc la vraie augmentation c'est 5 millions* », a-t-il souligné.

Le représentant de l'association a confirmé que les besoins supplémentaires des Restos du cœur pour la seule année en cours s'élevaient à 35 millions d'euros. « *Ça devient intenable* », a réitéré Yves Mérillon.

Ce dernier a indiqué que le nombre de repas servis a augmenté de 30 millions comparativement à l'année 2022, passant de 140 millions à 170 millions. « *Ce qu'il faut, c'est s'attaquer à l'arrivée massive de gens depuis près d'un an* », a indiqué le porte-parole. Il a appelé à « des mesures structurelles » contre la pauvreté dans l'ensemble du territoire.

Yves Mérillon a insisté sur le fait que « *pour la première fois* » depuis la naissance de l'association en 1985, les bénévoles des Restos du cœur vont devoir refuser des individus dont le niveau de revenu dépasse un certain seuil.

De plus, les dotations en nourriture vont diminuer. « *C'est insupportable* », s'est alarmé le porte-parole, qui a précisé que cette



politique entrerait en vigueur dès le mois de novembre.

L'association fondée par Coluche subit l'inflation de plein fouet. D'une part, le nombre de bénéficiaires augmente considérablement en raison de l'envolée des prix. D'autre part, l'approvisionnement en denrées se complique du fait de leur renchérissement.

« *Si rien n'est fait, on pourrait devoir fermer d'ici trois ans* », a indiqué le président des Restos du cœur le 3 septembre. Outre l'État, l'association a reçu l'aide d'« *au moins deux* » distributeurs le 4 septembre matin : Carrefour et Intermarchés. « *C'est une très bonne nouvelle, il faut que ça continue* » s'est félicité Yves Mérillon.



Listoir vré d'in zanfan aborijene dann in vilaz l'Australie d'zordi.

Mézami, mwin néna in zistoir pou rakonte azot. La pa in zistoir-zistoir, mé in zistoir vré tiré dann in fime-dokimantèr dsi la vi bann z'aborijene l'Australie. Mi panss fime la néna in nom an zanglé ki vé dir a popré : « *Lo san k'i koul dann noute vène* »... La sinéaste la fé fime-la, lé pa aborijene èl-mèm mé el i kritike bonpé lo gouvèrnman son péi pars selon èl li ariv pa done bann z'indijene lo mèm shanss k'i done bann zanfan blan dann l'édikassion.

Donk in zour bann z'amontrèz la gingn konm konsign fé rante la kiltir aborijene dann l'édikassion. Méyèr zafèr èl la trouvè sé d'lir pou bann zanfan d'inn tribi in liv téi rakonte listoir bann zaborijene dopi lorijine ziska zordi. Donk èl i lir épi dann lo zistoir néna in sékanss téi parl bann zéspri é èl i di, zot téi kroi l'avé bann zéspri. L'èr-la in jenn marmaye l'avé dizan dann tan é té li lo prinsipal pèrsonaz lo fime-dokimantèr, la lèv dann son ban droite épi la di : « *z'éspri, sa i égziss pou vréman !* ». Lo réstan d'la klass la pass in pé dann dézorde pars toute lo pti piblik té boulvèrssé par sak zot téi sorte viv ansanb.

I fo dir bann z'aborijene, sirtou bann shèf bann tribi z'indijene, i rakonte dopi dé zané mèm dé syèk a gogo pou bann zanfan zot pèp listoir lo pèp aborijene i viv dann l'Australie dopi soisante mil z'ané alé oir bann blan l'ariv laba dopi solman kék santène z'ané donk listoir par bann z'aborijene épi listoir par bann blan lé forssé k'la pa lo mèm zistoir sirtou kan lé z'inn é lé z'ot néna in filozofi épi in kiltir tro pa parèye l'inn é l'ote.

Donk mwin té apré dir azot lo marmaye la drèss doboute dovan l'amontrèz épi li la di, bann zéspri i égziss pou vréman, la pa in kroiyanss son pèp...Aprésa l'ané la suiv son kour é lo marmaye la kontinyé bien travaye selon son manyèr é selon son kiltir mé kan li la la gingn son biltin li la romarrk li l'avé lo pli mové biltin toute marmaye dan la klass alé oir li lété sirman lo pli briyan zanfan z'indijene l'avé dann klass-la...

Son momon la pran la pèr pou son garsson sirtou li la gingn kan li l'avé a pène katorzan, la tir ali l'ékol épi l'anvoye ali loin mèm dann l'Australie dann son famiye téi rès loin-loin mèm. apré k'lariv inn -dé trikmardaz ni pé nparl in n'ote zour.

Mézami zordi mi rakonte azot arienk sa mèm pou dir azot kan néna in dékalaz kiltirèl tro gran rante lo pèp l'amontrèr o pouvoir é lo pèp l'amontré san in myète pouvoir, épi kan l'amontré néna in for karaktèr, lé dir pou li réissir dann in lékol i oi pa ditou lo mond konm son pèp i oi...

Mi anparl azot sa mon bann zami léktèr noute zoinal Témoignages pars néna poin lontan dann noute zoinal la pass in novèl téi di konmsa :bande z'australien i sava vote par oui sansa par non in référandome pou lo zélékssion d'in roprézantan aborijene dann lo parlman australien avèk konm mission d'étidyé suivan la kiltir aborijene toute tèks lo bann dépitè l'australie téi sava voté.

Komansman la kanpagn lopinyon piblik téi vé vote « *oui* » mé ofiramézir ké lo zour zélékssion i aprosh lo « *non* » i komanss pran l'avantaz é la rokonéssans lo pèp aborijene lé risskab pa réalizé konm lo gouvèrnman aktyèl lo péi i voudré. L'aktyalité v'amontr anou si sé lo oui osinonsa sé lo non k'i gingn. Si sé lo oui lo pèp indijene va komanss son marsh an avan pou pliss rokonéssans é si sé lo non la rokonéssans lo pèp indijene va ropran in kou d'rokil ankor pliss.

A bon antandèr, salu !

Justin

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR. RAYMOND VERGÈS

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
74ème année

Directeur de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau; 1947-1957: Raymond Vergès;
1957-1964: Paul Vergès; 1964-1974: Bruny Payet; 1974-1977:

Jean SImon Mounoussany Amourdom; 1977-1991: Jacques
Sarpédon; 1991-2008: Jean-Marcel Courteaud; 2008-2015:

Jean-Max Hoarau; 2015: Ginette Sinapin

6 rue du général Emile Rollad
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

Tél.: 0262 55 21 21 - Email : redaction@temoignages.re

Site Web: www.temoignages.re

Tél : 02 62 55 21 21

Publicité: publicite@temoignages.re

CPPAP: 0916Y92433